

# Formulaire de demande d'une phytolice

Veuillez envoyer le formulaire complété à:

SPF Santé publique  
DG Animaux, Végétaux et Alimentation  
Service Produits phytopharmaceutiques et Engrais  
Phytolice  
Place Victor Horta 40 boîte 10  
1060 Bruxelles

## I. DONNÉES PERSONNELLES

Nom: .....

Prénom: ..... Date de naissance: //

Langue de contact:  NL /  FR

Numéro de téléphone: .....

Adresse e-mail : .....  
(Si vous indiquez une adresse e-mail, vous recevrez toutes les communications **par e-mail.**)

Êtes-vous belge (ou résidez-vous officiellement en Belgique)?

Oui → Numéro de registre national <sup>1</sup> : ..-.  
(Le numéro de registre national se trouve au dos de votre carte d'identité. Il contient 11 chiffres dont les 6 premiers correspondent à la date de naissance.)

Non → Sexe:  Homme /  Femme Nationalité: .....

Adresse Rue: .....  
Numéro/Boîte: .....  
Code postal: ..... Commune: .....  
Pays: .....

## II. DIPLÔME / CERTIFICAT / ATTESTATION RECONNU(E)

Phytolice demandée (indiquez votre choix en ne choisissant qu'une seule phytolice):

P1 - Assistant usage professionnel  
 P2 - Usage professionnel  
 P3 - Distribution/Conseil (\*)  
 NP - Distribution/Conseil de produits à usage non-professionnel (\*)  
 PS - Usage professionnel spécifique

Certains diplômes/certificats/attestations donnent droit à des phytolices déterminées. Vous pouvez consulter la liste complète sur [www.phytolice.be](http://www.phytolice.be).

**OBLIGATOIRE: ajoutez une copie du diplôme/certificat/attestation !**

**(\*) Pour obtenir une phytolice NP ou P3, une rétribution de 220 EUR doit être payée. Les conseillers non-commerciaux d'institutions approuvées par le Comité d'Agréation (par ex. certains centres d'essais, établissements publics) peuvent obtenir une exemption du paiement. Dans ce cas, une déclaration de conseiller non-commercial doit être jointe à la demande. Ce formulaire se trouve sur [www.phytolice.be](http://www.phytolice.be) → "Demandez votre phytolice".**

<sup>1</sup> Utilisation du numéro de Registre national et accès à certaines données du Registre national par le Service Pesticides et Engrais, conformément à l'autorisation reçue. Si vous avez complété votre numéro de registre national, vous ne devez pas communiquer au Services Pesticides et Engrais les modifications éventuelles concernant votre adresse, si celles-ci ont été communiquées aux instances concernées (votre commune ou une mutualité belge en ce qui concerne les étrangers).

### III. ACTIVITÉ(S) PROFESSIONNELLE(S)

Donnez toutes les activités professionnelles que vous exercez dans le cadre de votre phytolice. Renseignez-les pour chaque unité d'établissement + la catégorie principale de ces activités.

Numéro d'entreprise <sup>2</sup> (p.ex. 0367.303.762)	Numéro d'unité d'établissement <sup>2</sup> (p.ex. 2.152.599.947)
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
<p><b>Attention</b> <sup>3</sup>. Uniquement si l'unité d'établissement ne dispose pas d'un numéro d'entreprise et d'unité d'établissement, complétez l'adresse:</p>	
Nom d'entreprise: .....	
Adresse Rue: ..... Numéro/Boîte: .....	
Code postal: ..... Commune: .....	
pays: .....	
Catégorie principale de votre activité professionnelle (cochez au moins 1 activité):	
<input type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Horticulture
<input type="checkbox"/> Entreprises de jardins (implantation et entretien)	<input type="checkbox"/> Entrepreneurs de pulvérisation
<input type="checkbox"/> Service espaces verts/environnement (secteur public)	<input type="checkbox"/> Conseil
<input type="checkbox"/> Vente	
<input type="checkbox"/> Vente (uniquement des produits à usage non professionnel)	
<input type="checkbox"/> Conseil (uniquement des produits à usage non professionnel)	

Si vous exercez des activités professionnelles pour plus d'un établissement, veuillez copier le cadre ci-dessus et compléter les données nécessaires.

### IV. SIGNATURE DU DEMANDEUR

Date: <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Certifié complet et sincère,
Signature:

Pour une phytolice 'Distribution/Conseil' (P3) et 'Distribution/Conseil de produits à usage professionnel' (NP), vous devrez vous acquitter d'une rétribution de 220 EUR. Vous recevrez une facture comme validation de votre demande. La phytolice sera délivrée après paiement de la facture.

<sup>2</sup> Le numéro d'entreprise et d'unité d'établissement, enregistrés auprès de la Banque-carrefour des entreprises (BCE) en exécution de la loi du 16 janvier 2003 et de ses arrêtés d'exécution.

<sup>3</sup> Si vous êtes membre d'une association de fait complétez dans cette étape de la demande le numéro d'entreprise de l'association de fait, ainsi que son nom et son adresse.